



Flaine le 22 mai 2018

Commentaires de l'Association Flainoise sur le projet de PADD de la commune d'Arâches la Frasse présenté le 15 mars 2018.

Ce document a le soutien de l'Association « Les Amoureux des Carroz » qui s'est aussi exprimée dans le dernier chapitre.

POLLUX 407 Flaine Forêt
74300 Arâches la Frasse
info@associationflainoise.fr

1-Introduction

Nos informations proviennent des réunions de vœux à Arâches et Flaine les 25 et 29 janvier 2018, de la présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) à Arâches le 15 mars 2018, et du document de présentation du PADD diffusé quelques jours après par la mairie.

Ces présentations présentent le mérite de fournir une information détaillée sur les projets et de pouvoir nous exprimer, au minimum lors de l'enquête publique. Nous en remercions les acteurs, sans adhérer à tous leurs propos, loin s'en faut.

Comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, nous avons examiné dans le détail les projets proposés en tentant de les comprendre, avec un œil critique mais constructif.

En raison de l'importance du PLU, nous avons voulu faire une analyse plus détaillée et rigoureuse que d'habitude.

Nos remarques et désaccords portent essentiellement sur la ligne directrice, et les grands projets associés.

2-Ligne Directrice des Grands Projets – Résumé de notre position

Cette ligne directrice consiste à :

- créer aux Carroz une mosaïque des différentes activités touristiques de la commune, pour y faire venir un maximum de clients sur 4 saisons.
- étendre Flaine, en terminant les constructions prévues dans l'UTN 2003, et en urbanisant l'Arbaron (avec aussi une extension du hameau des Gérats).
- réaliser le projet Funiflaine (ou d'autres remontées) en tant qu'élément structurant du développement.

Position de l'association :

- Vu les activités déjà disponibles sur toute la commune (en incluant St Sigismond / Agy), il faut raisonner à partir des activités d'excellence existantes, et les développer, plutôt que de créer des ersatz au sein des Carroz. Il faut développer aux Carroz les activités qui sont déjà porteuses, ce qui exclut le ski de fond, le biathlon, et le golf, pour lesquelles des conditions favorables ne sont pas réunies.

- La zone de loisirs projetée aux Carroz se veut être un Center Park montagnard, mais il n'y

a ni la place ni la neige. En plus elle détruit une zone attachante par sa richesse naturelle.

- urbaniser l'Arbaron, point haut de Flaine, dégrade le paysage, et supprime le golf déjà réduit de moitié en raison du projet de golf aux Carroz et du Funiflaine. Nous montrons plus loin que le golf de Flaine est une activité d'excellence qu'il faut, bien au contraire, développer sans l'affaiblir.

- Il y a déjà une quasi absence de projets touristiques à Flaine, et l'éventualité que des activités existantes reconnues soient démantelées est pour nous un scandale. C'est le cas du golf de Flaine. C'est également le cas pour le golf miniature, alors qu'un golf miniature est annoncé aux Carroz !

- Contrairement aux propos de Marc lochum, pour nous, l'avenir d'un territoire ne se mesure pas au nombre de m2 constructibles mais surtout à sa bonne gouvernance. Flaine est totalement privée de cette dernière.

Nous pensons qu'il faut terminer les projets de construction immobilière prévus dans l'UTN 2003, mais qu'il ne faut pas aller au-delà, et pensons que la suite, si elle se fait, doit se faire dans un nouveau village à Vernant.

3-Le Funiflaine

Le projet a été modifié début 2017, à la demande de la Région qui trouvait le projet trop complexe. Le tracé a été modifié, mais il y a toujours 4 tronçons.

Auparavant	Magland – Lays – Kédeuze – Pierre Carrée – Flaine
Maintenant, avec 2 branches	Lays - Cupoire avec gare intermédiaire (qui apparaît sur le dossier PADD) et Magland – Pierre Carrée – Flaine

Il n'y a donc aucune économie sur les remontées mécaniques, et la séparation en deux remontées distinctes est probablement un facteur d'augmentation de coût.

Il faut s'étonner que le coût des remontées mécaniques soit le même, 70 M€. Pour la liaison Lays-Cupoire, une télécabine de la taille de celle de la Kédeuze ou de l'Aup de Véran (8 à 10 places) est suffisante, et le prix aurait du être réduit en conséquence.

La gare intermédiaire sur le tracé Lays-Cupoire est sans doute motivée pour faciliter la descente des skieurs en télécabine (enneigement insuffisant), mais est redondante avec la nouvelle piste de retour au Lays.

Le TC Lays Cupoire nous pose un problème de fond :

Il y a une redondance entre la branche Magland-Flaine et la branche Lays-Cupoire.(en plus d'un surdimensionnement du TC Lays-Cupoire pour un parking de 500 voitures).

Le projet d'accès à ski au Grand Massif depuis la gare Funiflaine de Pierre Carrée fait apparaître une redondance entre les deux remontées.

Réduire la circulation dans le centre des Carroz était une motivation du TC Lays-Cupoire. Le tunnel pour la traversée du centre des Carroz, remis à l'ordre du jour, amènera les automobilistes à aller jusqu'aux Molliets ou Vernant où ils auront un accès (existant, non saturé) au Grand Massif, avec le bénéfice d'un retour à ski durant toute la saison d'hiver.

Le bénéfice que nous voyons à ce projet est d'amener plus de skieurs dans la combe de Gron, mais on peut faire cela plus simplement.

La situation du projet Funiflaine

Le coût du Funiflaine est grevé par le coût élevé du déplacement de la gare SNCF de Magland, estimé actuellement à 22 M€, que le Syndicat espère trouver auprès de la Région ou du Département.

On ne connaît pas le modèle économique du projet :

- dates d'ouverture (certainement en hiver, mais quid de l'été et de l'intersaison). Horaires ?
- services associés ? (fréquence des trains, gestion des bagages, des marchandises...)
- tarification ?
- aménagements pratiques pour relier la gare d'arrivée à Flaine à chaque village de Flaine (à la charge des communes).

Nous ne sommes donc pas très optimiste sur ce projet, en recherche d'un important complément de financement, alors qu'il devrait à l'heure actuelle se focaliser sur les moyens de satisfaire les clients par des services qui améliorent l'accueil et le séjour.

Marc lochum a structuré son projet de PADD à partir du Funiflaine.

Il a assuré qu'en tout état de cause les liaisons Lays-Cupoire et Pierre-Carrée-Flaine seraient réalisées indépendamment, au cas où le Funiflaine ne se ferait pas.

La liaison Pierre Carrée – Flaine pourrait être insérée dans le Domaine Skiable de Flaine, et donc être financée en tout ou partie par GMDS (sous réserve d'élargissement du Domaine Skiable de Flaine).

La liaison Lays-Cupoire, dont le coût en version plus simple serait d'au moins 20 M€, sera difficile à financer par la commune d'Arâches.

4-Le projet de diversification des Carroz

La condition d'ouverture 4 saisons imposée à des activités est un pari dont le succès n'est pas assuré. Il part à notre avis d'une base trop fragile sur l'activité hors saison de la station. Une ouverture quelques week-ends a été mentionnée, les objectifs sont ambigus.

Pourquoi faire un biathlon aux Carroz (faible enneigement, espace restreint) plutôt qu'à Pierre Carrée (il y a de l'espace et beaucoup de neige).

Y a-t-il une étude sur ce sujet ? Quelles en sont les conclusions ?

Le site d'Agy (St Sigismond) est un grand site de ski de fond, un peu bas en altitude en début et fin de saison (mais plus haut que Les Carroz). Le site de Flaine est mieux enneigé. Agy bénéficie d'une navette venant des Carroz, pas Flaine !

- Nous serions ravis que les chemins de la zone de loisir soient réhabilités pour les activités pouvant cohabiter : piétons, VTT, chevaux, en préservant l'espace naturel. Mais nous ne voyons pas comment le projet de zone de loisir, avec son golf, pourra conserver l'espace naturel apprécié, en raison du déboisement important.

- Nous nous interrogeons sur une activité hippique sans pâturages, dans une station « nature ».

5-Le golf

5.1-Mort annoncée du golf de Flaine, autrefois nommé golf de Flaine – les Carroz

Le contenu du PADD signifie la mort du golf de Flaine. La présentation qui en est faite est à sens unique.

Les qualités uniques et le potentiel du golf de Flaine ne sont pas mentionnés.

D'abord, c'est un des rares golfs de montagne dotés de 18 trous. Avec ses 9 premiers trous posés au sommet de l'Arbaron et ses 9 derniers trous nichés dans la forêt, il offre un cadre naturel unique et des vues à couper le souffle qui surclassent les autres parcours de montagne.

Sur le plan golfique, il offre un vrai dépaysement au touriste golfeur, qui, au lieu de « pousser sa balle » devra travailler la stratégie et la précision de ses coups.

Une liste de supposés défauts nous est adressée, avec l'utilisation répétée de l'adverbe

« très » (altitude très élevée, parcours très vallonné, effort physique très important ...) pour donner du corps à une argumentation indigente.

Pour les défauts réels (il y en a !), ils pourraient être drastiquement réduits, voire éliminés à condition d'avoir la volonté politique de le faire, en réalisant les investissements nécessaires... Mais la volonté politique est ailleurs : il faut construire à tout prix un golf de 9 trous aux Carroz... Sans trop nous étendre, analysons quelques critiques faites au golf de Flaine :

- Altitude trop élevée ? Le golf de Flaine est un golf de montagne ; à ce titre, il se compare aux autres golfs des Alpes. A 1900m, il se situe dans la fourchette haute, mais il en existe à 2000m et plus (Courchevel, Tignes)

- Parcours très vallonné, effort physique très important ? Encore une fois, le golf de Flaine est un parcours de montagne, et le touriste golfeur ne s'attend pas à trouver un « pré à vaches » à 1900m d'altitude. Le golf de Flaine appartenant au réseau Golfy, comme les golfs des Gets et de Tignes, il est intéressant de lire les avis récents de golfeurs déposés sur le site de Golfy. Le caractère très vallonné ou l'effort physique très important ne sont jamais mentionnés pour Flaine, au contraire du golf des Gets, par exemple. Pour ceux et celles qui par choix ou par obligation doivent minimiser leur effort physique, il existe la solution de la voiturette, proposée par la majorité des golfs (mais elle nécessite un investissement).

- Aléas climatiques importants ? De quoi parle-t-on, car ce n'est pas clair ? S'il s'agit du mauvais temps, demandez aux écossais qui ont inventé le golf si les « aléas climatiques » ne font pas partie intégrante du jeu. De plus, si on compare la météo de l'Arbaran à celle des Carroz, sont-elles radicalement différentes en été ? Si l'on parle de la difficulté à avoir un parcours praticable plus tôt dans la saison, on sait qu'il s'agit surtout des greens et que la solution de greens synthétiques existe (mais elle nécessite un investissement).

Revenons à l'avenir du golf de Flaine. Il est écrit dans le PADD qu'un golf de 9 trous serait conservé sur le secteur de Flaine (après la réalisation du Funiflaine et du golf des Carroz). Il est illusoire de laisser croire que deux golfs de 9 trous pourraient cohabiter sur la même commune et à quelques kilomètres de distance. D'ailleurs, lorsque la question lui a été posée en séance, monsieur le maire a clairement répondu que le maintien, à long terme, des deux golfs dépendrait de « l'équilibre économique des deniers publics »... « ou que l'on devra supprimer 9 trous au profit de rendre cette zone de Flaine dans une qualité adaptée au ski de fond ».

Comment croire que le golf de Flaine, présenté aujourd'hui comme « largement » déficitaire (sans que le détail des chiffres n'ait jamais été communiqué pour le démontrer) puisse présenter un bilan acceptable quand il aura été amputé d'abord de 9 trous par le Funiflaine, puis de son practice et de son club house par les projets immobiliers de la mairie d'Araches.

Le déficit budgétaire du golf de Flaine, est à regarder de plus près. Par exemple, les jardiniers en charge de son entretien sont-ils à plein temps sur le golf. On ne les voit pas tous les jours, leur coût est-il partagé avec leurs autres activités ?

Il nous semble aussi curieux qu'en cas de maintien du déficit de la structure conjointe Golf des Carroz + Golf 9 trous de Flaine, la solution soit automatiquement de supprimer le golf de Flaine. Pourquoi ne pas supprimer celui des Carroz, ou les deux ?

En août 2017, lors de l'assemblée générale de l'Association Sportive du golf de Flaine, Marc lochum s'était engagé à obtenir des investissements pour pérenniser les 9 trous restant à Flaine après le Funiflaine, en particulier des greens synthétiques. Est-ce que cette promesse est déjà caduque ?

En tout cas, il n'en n'est plus fait mention dans la présentation du PADD. Cela augure mal

de l'équité de traitement entre les deux futurs golfs 9 trous de Flaine et des Carroz...

Le golf de Flaine - les Carroz mérite mieux, avec ses 18 trous et sa vue magnifique à 360°, sans oublier les bénévoles de l'Association Sportive qui le font vivre en gérant non seulement les aspects sportifs (compétitions, formation et entraînement des jeunes golfeurs de la station avec des résultats encourageants) mais également en assurant la gestion commerciale et administrative du golf. Construire sur un site aussi exceptionnel, avec des immeubles qui se détachent sur la crête, c'est dégrader le paysage et détruire un atout touristique important de Flaine et de la commune. Le golf est un espace de verdure au sein de la station, fréquenté aussi par des non-golfeurs.

A court terme, il est indispensable que le projet du Funiflaine n'ampute pas le golf de Flaine. Si le Funiflaine se réalise, il doit financer un tracé alternatif des 9 derniers trous. Si le projet reste dans les cartons, il faut de toutes façons refuser la situation de non retour que constituerait le classement dans le PADD des 9 derniers trous en zone de pâture, de chasse ou autre.

5.2-Vision d'un autre golfeur

- Le golf se joue normalement sur 18 trous.
- Aucun golfeur ne choisira une destination touristique qui ne dispose que d'une installation de neuf trous. Un golf neuf trous n'intéressera réellement qu'une clientèle locale, la proximité de l'installation prendra alors le dessus sur le fait que le parcours ne soit pas complet. Une destination touristique se doit d'avoir un vrai parcours qui peut être un critère décisionnel pour le choix de la destination.
- Deux installations de neuf trous mèneront à une augmentation totale des coûts d'entretien (parc de machines, temps de transport du personnel entre les deux lieux, deux secrétariats, etc).
- Même si une nouvelle installation aux Carroz est financée par dation, ceci n'est pas « gratuit ». Non seulement on sacrifie une zone de nature dans un milieu déjà fortement urbanisé, mais on enlève un choix et de l'argent aux générations futures.
- L'excuse du Funiflaine pour sacrifier neuf trous ne tient pas. En effet, les quelques trous sacrifiés seraient facilement remplaçables de l'autre côté de la route sur une ancienne décharge (l'intérêt pour la classer en réserve naturelle est plus que douteux...). Avec le Funiflaine le golf de Flaine deviendrait facilement atteignable pour les gens de la vallée et sera un vrai outil de promotion pour le Grand Massif : cela n'existe nulle part ailleurs. Cet accès facilité permettrait aussi d'allonger la période d'utilisation : octobre est souvent une période magnifique en montagne, et actuellement le golf reste fermé, la fréquentation potentielle estimée serait faible dû à l'accès long. La gare du Funiflaine pourrait contenir toutes les infrastructures d'accueil et techniques du golf (et du ski de fond), permettant de libérer le paysage de l'ancienne gare du téléphérique de chantier.
- Le golf de Flaine a certes des défauts, mais sa construction n'a rien coûté au contribuable. Certains problèmes actuels pourraient être réglés au moyen d'un entretien plus professionnel et d'investissements (chemin carrossables et greens synthétiques sur les trous les plus exposés). Un parcours bien entretenu fidélise une clientèle. Ce n'est pas le cas actuellement à Flaine, l'entretien et les infrastructures étant gérés à l'économie (même si certains coûts sont élevés par manque d'efficacité et de professionnalisme). Méribel, Tignes, Breuil-Cervinia, Andermatt arrivent à offrir des parcours de qualité à haute altitude.
- Un golf dont on aurait sacrifié les installations d'entraînement (practice, putting green, terrains d'approche, etc.) pour faire de l'immobilier perdrait tout son intérêt pour l'enseignement et nuirait encore plus à sa vocation touristique et éducative (pour la jeunesse

locale). Sans parler de l'impact sur le paysage, car un golf de montagne compense une partie de sa technicité et de son manque de longueur par la beauté des paysages. Ce qui est le cas à Flaine.

5.3-Autres points sur le projet de golf des Carroz

Le coût du golf 9 trous des Carroz était évalué en janvier 2016 à 4,5 M€, financés en dation. Il n'y a pas eu un mot sur le prix et le financement du nouveau projet.

Marc lochum dit avoir reçu une injonction du Préfet de supprimer 9 trous du golf de Flaine, et c'est indiqué dans le PADD, page 11, paragraphe « pour la saison d'hiver ». .

Il est évident que cette suppression de 9 trous à Flaine est une condition mise par le préfet à la réalisation d'un golf 9 trous aux Carroz. Marc lochum est bien à l'origine de cette suppression.

Ce projet de golf des Carroz est pour nous un élément de crainte majeur :

- pour son prix de construction, d'exploitation et d'entretien
- pour les conséquences de sa réalisation : disparition d'une zone naturelle appréciée des promeneurs (Communaux des Carroz), coût de l'exploitation par des professionnels et surtout destruction d'un golf de qualité à Flaine dont les défauts peuvent être corrigés par quelques investissements nettement moins coûteux que la construction du golf aux Carroz et sa gestion.

Les bénéfices escomptés du golf 9 trous des Carroz avec ses 7 mois d'ouverture nous semblent excessifs : Il y avait encore un peu de neige en avril sur les communaux des Carroz.

- le golf de Flaine est effectivement ouvert 1 mois ½ par an, mais est en général utilisé en septembre et octobre alors qu'il est fermé. Il serait également possible de l'ouvrir 1 mois plus tôt, au mois de juin, en utilisant les greens synthétiques prévus aux Carroz.
- noter que le golf de Pierre Carrée a l'avantage d'avoir deux practices dont un couvert contrairement au projet des Carroz.

En face de l'investissement requis, l'avantage compétitif d'un golf au Carroz en terme d'utilisation nous paraît donc bien mince, à supposer que la clientèle d'intersaison existe vraiment.

C'est un projet à abandonner.

6-Remarques d'ordre général

Marc lochum a bien abordé l'impact des nouvelles constructions sur la ressource en eau. Le projet d'agrandissement du lac de l'Airon ne semble cependant pas être accepté par les services de l'Etat.

L'eau à Flaine, alors qu'elle a été très bonne longtemps, a maintenant un goût de chlore prononcé. Acheter de l'Evian au cœur des Alpes est quand même un comble, mais montre peut-être les limites de capacité d'accueil du vallon de Flaine.

Il y a aussi le problème de l'impact du nombre de skieurs sur les pistes, et l'offre d'activités autres que le ski totalement occultée pour Flaine (au minimum il faudrait des chemins piétons et raquettes pour circuler entre Front de Neige et le Hameau, ainsi que parcourir la montagne ailleurs que sur l'Arbaron).

Le chapitre 2.5 du PADD mentionne bien le besoin de chemins piétons, on ne sait pas si cela inclut la saison d'hiver et la possibilité d'utiliser des raquettes. Ces cheminements devraient également être des lieux de promenade. Ces aménagements seraient appréciés

par les retraités, qui viennent souvent avec des petits enfants.
On n'a absolument pas progressé sur les projets d'amélioration pour les clients de Flaine.

En effet, on parle juste de faire venir plus de monde (immobilier, Funiflaine, liaison Sixt-Flaine etc.) mais un développement minimaliste du domaine skiable (liaison Pierre Carrée - Vernant) et aucun autre développement. A Samoëns pour un Club Med de 1000 lits on construit 12km de nouvelles pistes.

Regardons le budget d'investissement qui va être engagé par la commune d'Arâches :

Tunnel sous le centre des Carroz (base de l'ancien projet : 10 à 12 M€ dont 7 M€ de subvention de Département.)	Probablement beaucoup plus coûteux
Zone de loisirs. Prix donné en janvier 2016 pour le golf : 4,5 M€ en dation.	?
Luge 4 saisons (engagée pour 2018)	3 M€
TC Lays-Cupoire (hypothèse de construction aux frais de la commune)	15 à 20 M€
Parkings pour remplacer le parking de la place de l'Ambiance et de la place des Aravis : sous le terrain de pétanque, Mazots, le Lays (en construction)	?

Marc lochum a sous-entendu un projet de transport par câble partant du centre des Carroz.
Nous attendons le 28 juin pour en savoir plus !

Communication numérique (fibre optique). Copié Coller d'une information générale alors que les travaux ont commencé à Arâches.

Le PADD aborde la valorisation du patrimoine architectural. Il faudrait faire « toletter » le règlement d'urbanisme par un architecte.

Quand on vit à Arâches, on manque de services tels que la poste (fonctionnement intermittent, il n'y a pas tous les services), dentiste.... Ce problème n'est pas abordé dans le paragraphe 2.4 du PADD.

7-Préservations des milieux naturels de la commune

Pour Coulouvrier, les 12 ha de nouvelles pistes ont été compensées par la création de 480 ha de réserve naturelle, Pour la zone de loisir des Carroz, la compensation est probablement la moitié du golf de Flaine !

Marc lochum indique qu'il n'y a aucune réaction aux déboisements lorsqu'ils servent aux pistes de ski, et qu'il n'y a de réactions que pour l'extension de la zone de loisirs.
Il devrait se demander pour quelle raison.

Nombre de personnes ont été choquées par l'ampleur des travaux de terrassement de la piste de Portet en 2016 (sans compensation), le fait que la nouvelle piste traverse une zone non skiable du PLU au milieu du Domaine Skiable de Flaine, ce n'était pas visible dans le dossier d'enquête publique, en tout cas pour un œil non averti.

Le PADD a un chapitre 3.1 : PRÉSERVER LES ELEMENTS CARACTÉRISTIQUES DU PAYSAGE, PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET LES CORRIDORS ECOLOGIQUES. Nous pensons que la préservation des crêtes et des espaces forestiers

pourrait y être ajoutée. Cela devrait s'appliquer à l'Arbaron (constructions) et aux Communaux des Carroz (déboisement d'un corridor écologique pour le golf).

8-Financement du Syndicat Intercommunal de Flaine

Marc lochum a déclaré : « Les deniers de Flaine sont alimentés par les deniers publics collectés par Arâches et Magland : il y a 86 % des deniers de la commune d'Arâches qui remontent sur Flaine et 14% qui remontent de Magland ».

Dans les faits, c'est la commune d'Arâches qui est alimentée par les taxes que paient les flainois secteur Arâches.

Ce propos montrent l'état d'esprit de Monsieur le Maire. Il fait comme si nous ne payons pas d'impôt et vivions de ses oboles, alors que le secteur Arâches-Flaine représente environ la moitié de l'activité économique de la commune (mesurée au montant des taxes professionnelles), et que Marc lochum garde environ 30% des deniers publics d'Arâches secteur Flaine, ainsi que des taxes de remontées mécaniques sur le territoire de Flaine (nous avons engagé un recours sur ce point qui est particulièrement criant). Il conteste ces éléments mais n'a fourni aucun détail.

Cette stratégie prive Flaine des investissements touristiques nécessaires, et va maintenant jusqu'à vouloir supprimer des activités existantes.

Voir <http://associationflainoise.fr/spip.php?article593>

Les deux seules infrastructures touristiques de Flaine (hors ski alpin) sont l'Auditorium (stages de musique), et le golf qui met en valeur le site exceptionnel de Flaine, même pour les non golfeurs. Elles ont été réalisées par la famille Boissonnas il y a plus de 25 ans.

A quand d'autres investissements touristiques ?

9-Et Maintenant ?

Le premier point est de bénéficier au mieux des activités d'excellence existantes des différents secteurs, et de structurer la commune en conséquence, en évitant les duplications, en les coordonnant au mieux. Cela exige des navettes entre secteurs.

Il faudrait étendre à la saison d'été et aux activités hors ski le pass comme il en existe l'hiver (éventuellement du type skillico).

Il faudrait aussi des circuits de vélo peu difficiles déployés sur le Grand Massif.

10-Notre Réflexion sur l'organisation de Flaine

Le fonctionnement de la station de Flaine repose depuis 25 ans sur des bases très fragiles et injustes :

- le respect des statuts pour le financement de Flaine par Arâches, associé à un changement de comportement pour apporter la confiance apporterait déjà une amélioration considérable du fonctionnement du SIF.

- la dissymétrie entre Magland et Arâches est un problème majeur. Ces deux communes ont mis autant sur la table pour la création de Flaine (avec les terrains), mais seule Arâches en a tiré profit, et à notre sens en abuse. La fusion de ces deux communes aurait de nombreux avantages. La nouvelle commune bénéficierait des avantages d'une commune touristique (qui manque à Magland), et d'une activité industrielle qui la rendrait moins sensible aux aléas de la météo et du caractère totalement saisonnier des activités que subit Arâches. Cela nécessiterait à coup sûr un maire d'une nouvelle génération, et serions heureux que ce

point puisse être abordé avec des candidats des deux communes aux prochaines élections municipales.

- si cette fusion n'est pas possible, nous pensons que la gestion des remontées mécaniques des Carroz en fermage par la mairie d'Arâches est un obstacle à un fonctionnement cohérent du Domaine Skiable du Grand Massif, la mairie d'Arâches étant juge et partie dans les projets. La cession de cette activité à un tiers rendrait plus consistantes les relations entre Flaine et Les Carroz (cf. l'achat par la commune d'une partie de la place des Aravis sur un budget des remontées mécaniques est troublante !).

Dans le contexte actuel, nous sommes satisfaits que les remontées mécaniques de Flaine ne soient pas gérées par la commune, mais nous ne voulons pas que Flaine soit seulement une usine à ski.

11-Contribution de l'Association « Les Amoureux des Carroz »

Nous nous associons et souscrivons totalement à cette démarche, à part quelques réserves sur le chapitre 10 page 9. Nous sommes plus sensibilisés en ce qui concerne la station des Carroz. Le problème du golf est important et aura des répercussion nocives pour nos deux stations.

11.1-L'ancien PADD, resté théorique, était plus court et plus pratique

Il visait à « satisfaire les besoins de développements de la génération présente, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre au leur » et traitait de l'environnement, de l'économie et de social.

- 1°) Il préservait l'environnement communal, en préservant, protégeant, prévenant.
- 2°) il traitait le développement économique en améliorant la gestion forestière, et l'activité touristique.
- 3°) Il maîtrisait le développement urbain par un développement équilibré des entités de la commune et une sécurisation de la traversée des villages.

Nous aurions aimé retrouver ces lignes structurantes au lieu d'un catalogue de projets touristiques et immobiliers.

Et surtout plusieurs projets engageant définitivement et irrémédiablement les capacités de développement des générations futures. (Tracé Funiflaine, immobilier gênants, suppression de zones naturelles....etc..)

Par exemple, ce golf qui pourrait être une locomotive estivale essentielle à Flaine mais qui s'il était fait aux Carroz, amputerait sévèrement de la dernière zone naturelle et corridor écologique. D'ailleurs en 2002 la commune l'avait rejeté très nettement.

De même l'immobilier sur la zone de l'Arbaron à la place du golf entacherait l'environnement communal.

Nous pensons que dans la même commune les deux stations sont complémentaires et doivent faire l'objet d'une stratégie commune. Cela nous offusque que 40 ans après sa création, la plupart des touristes pensent que Flaine n'est pas sur notre commune.

L'on s'étonne du prix du Funiflaine partant du Lays, alors que le maire nous indique que le télésiège Molliet / Tête des Saix n'a coûté que 8 Millions€ pour un trajet comparable.

Comme l'indiquent les remarques, il faut s'intéresser en priorité aux domaines d'excellence de chaque station. Pour les Carroz le manque de neige sera une contrainte définitive, comme ça l'a été pour la Frasse, où son télésiège et ses arrivées de pistes pourtant inscrits au

POS de 1983, n'ont jamais été réalisés.

Un secteur d'excellence de Flaine est le golf, surtout dès qu'il sera à 15 minute de la vallée. Le triangle golfique Flaine, Megève, Chamonix, certainement sera en mesure de rivaliser avec d'autres grands golfs comme Malaga, Marrakech ou Tanger.

Il faudrait un club house correct au lieu de l'entrepôt actuel. La commune ayant acquis ce golf pour le franc symbolique devrait le faire.

Vu l'importance du sujet pour Flaine, l'étude du tracé du Funiflaine pourrait étudier une variante minimisant les pertes de trous.

11.2-Remarques d'ordre général

L'eau devient un problème, et l'équilibre ressources-besoins est précaire, surtout en Août.

Il manque l'hiver des parcours pour piétons (raquettes) à partir de la gare d'arrivée du télécabine de la Kédeuze au contraire de beaucoup de stations. Apparemment les gens apprécient ces circuits.

Le budget d'investissement n'est pas réaliste. Il occulte le problème des parkings et de la traversée des Carroz.

La vente de la place des Aravis a déclenché une réaction en chaîne difficilement maîtrisable. Nous sommes en face d'un grand problème d'espace au coeur de la station.

La préservation des espaces naturels devrait être une priorité.

Il manque aussi une section sur l'agriculture. En effet, comment occulter le fait qu'il existait sur le territoire de la commune, trois fruitières, 6 alpages et deux scieries. C'est qu'il existe un potentiel sous utilisé actuellement, qui amènent un complément d'activité sur l'année.

Table des matières

1-Introduction.....	1
2-Ligne Directrice des Grands Projets – Résumé de notre position	1
3-Le Funiflaine.....	2
4-Le projet de diversification des Carroz.....	3
5-Le golf.....	3
5.1-Mort annoncée du golf de Flaine, autrefois nommé golf de Flaine – les Carroz	3
5.2-Vision d'un autre golfeur.....	5
5.3-Autres points sur le projet de golf des Carroz.....	6
6-Remarques d'ordre général.....	6
7-Préservations des milieux naturels de la commune.....	7
8-Financement du Syndicat Intercommunal de Flaine.....	8
9-Et Maintenant ?.....	8
10-Notre Réflexion sur l'organisation de Flaine.....	8
11-Contribution de l'Association « Les Amoureux des Carroz ».....	9
11.1-L'ancien PADD, resté théorique, était plus court et plus pratique.....	9
11.2-Remarques d'ordre général.....	10